



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **DORÉ COPPER A MENÉ À TERME L'ENTENTE D'OPTION POUR UN INTÉRÊT DE 100 % DANS CORNERBACK – AJOUT DE 2 100 HECTARES DE TERRAIN AUTOUR DE CORNER BAY, GÎTE À HAUTE TENEUR EN CUIVRE ET EN OR**

**Toronto, Ontario –11 mai 2021** – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse d'annoncer qu'elle a mené à terme son entente d'option avec VanadiumCorp Resource Inc. (« **VanadiumCorp** ») et qu'elle détient maintenant un intérêt de 100 % dans la propriété Cornerback (superficie totale de 2 100 hectares) qui entoure le projet phare à haute teneur en cuivre et en or de la Société, le projet Corner Bay, dans la partie sud du camp minier de Chibougamau, au Québec.

Ernest Mast, président et chef de la direction, a déclaré : « *L'entente d'option Cornerback est la première transaction que la Société a conclue après son établissement en tant que société privée dans le camp minier de Chibougamau en septembre 2017. Elle représente une importante position de terrain autour de Corner Bay, notre principal actif. La Société procède actuellement à un programme de forage de 16 500 mètres sur le gîte Corner Bay qui montre un potentiel d'exploration additionnel vers le sud. Cette acquisition s'inscrit dans notre stratégie de consolidation du camp minier Lac Doré-Chibougamau et de créer un modèle d'exploitations en étoile rentables avec notre usine de traitement Copper Rand au centre.* »

Adriaan Bakker, président et chef de la direction de VanadiumCorp, a ajouté : « *Nous sommes fiers de travailler avec Doré Copper, qui œuvre à la revitalisation du camp minier de Chibougamau, un ancien territoire producteur de cuivre et d'or au Canada. Doré Copper a aidé VanadiumCorp à réaliser la valeur de nos claims pour le Cu-Au, nous permettant ainsi de prioriser le développement de nos ressources minérales en vanadium se trouvant à proximité et de mettre au point nos technologies brevetées et exclusives pour le vanadium. Nos sociétés reconnaissent le vaste potentiel géologique de la région, au sein d'une juridiction politiquement stable et favorable à l'exploitation minière, le Québec (Canada).* »

#### **Entente d'option Cornerback**

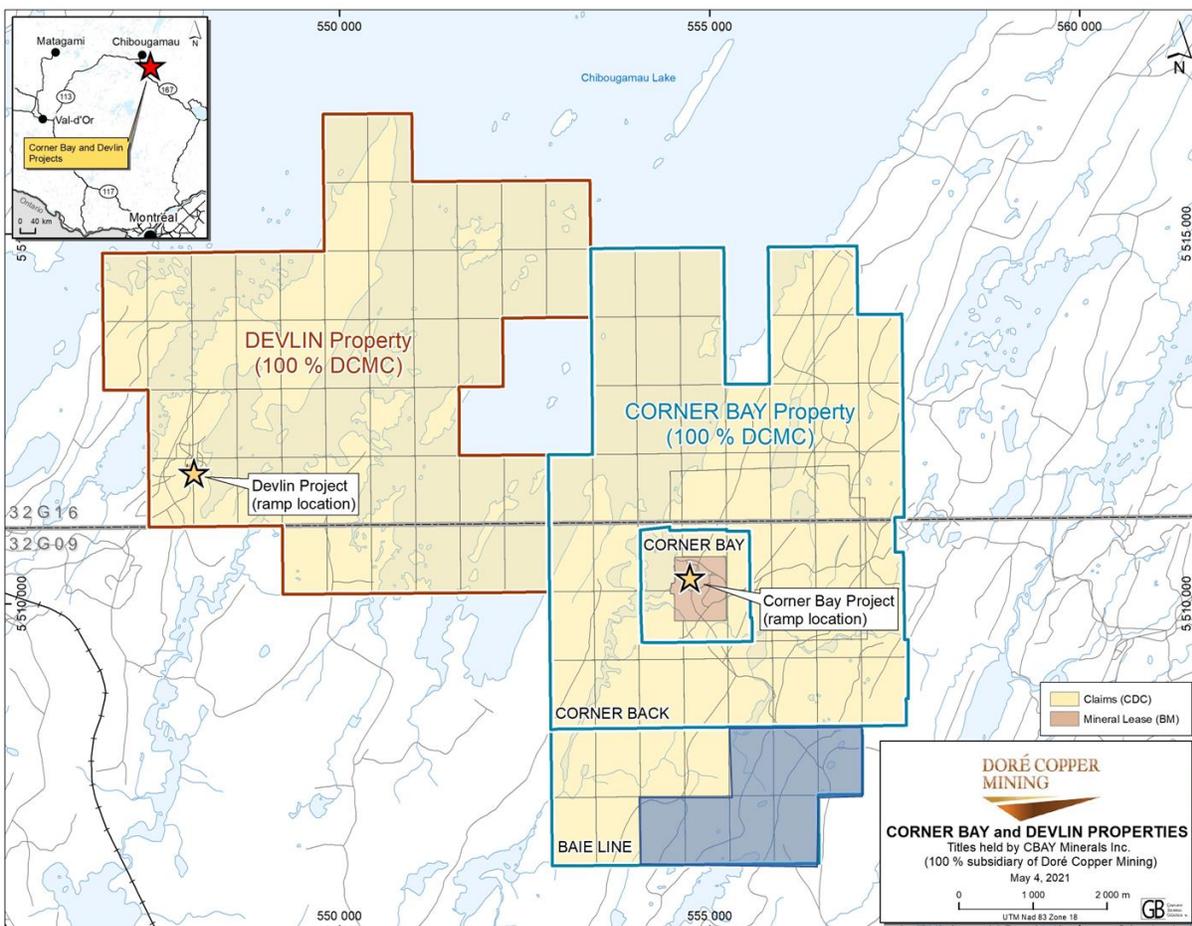
L'entente d'option Cornerback a été signée avec VanadiumCorp le 6 septembre 2017. La propriété Cornerback comprend 48 claims couvrant une superficie d'approximativement 2 100 hectares. Elle entoure le projet Corner Bay de la Société et est adjacente au projet cuprifère Devlin de la Société à l'ouest (figure 1).

Selon les modalités de l'entente d'option relativement à l'acquisition de la propriété Cornerback, 250 000 \$ devaient être payés en espèces (cinq versements annuels de 50 000 \$). La Société a décidé de devancer le dernier paiement de 50 000 \$ prévu le 6 septembre 2021. D'autre part, VanadiumCorp conserve une redevance de 2 % NSR, dont 50 % ou 1 % de la redevance peut être racheté pour la somme de 1 000 000 \$. Advenant le début de la production commerciale sur la propriété Cornerbak, Doré Copper devrait verser un montant de 250 000 \$ en espèces.

La propriété Cornerback comprend un certain nombre de cibles d'exploration et de cibles géophysiques, y compris le prolongement possible du gîte principal Corner Bay vers le sud. Le contexte géologique est favorable, la propriété se trouvant sur le flanc sud du Pluton de Chibougamau, au sein d'une séquence d'anorthosite gabbroïque.

Andrey Rinta, géo., gérant de l'exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

**Figure 1.** Localisation de la propriété Cornerback par rapport aux projets Corner Bay et Devlin



### À propos de Doré Copper Corp.

Doré Copper Mining Corp. est une société d'exploration et de développement de cuivre-or située dans la région de Chibougamau au Québec (Canada). La Société se concentre sur la mise en œuvre de sa stratégie de développement d'exploitation en étoile, en faisant progresser ses principaux projets d'exploration à haute teneur en cuivre et en or et au passé connu vers un redémarrage des activités. Son objectif est d'atteindre une production annuelle de 60 Mlb d'équivalent de cuivre (ou 100 000 oz d'équivalent d'or).

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or. Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, des gisements, des gîtes et des zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de son usine d'une capacité de 2 700 t/j (usine Copper Rand).

Doré Copper prévoit la publication d'une évaluation économique préliminaire (EEP) pour son modèle d'exploitations en étoile vers la fin de 2021. Actuellement, la Société réalise un programme de forage de 16 500 mètres sur son projet Corner Bay (Cu-Au), qui permettra une mise à jour de l'estimation des

ressources minérales au deuxième semestre de 2021. De plus, Doré Copper prévoit une estimation conforme des ressources minérales pour l'ancienne mine Joe Mann (Au-Cu) d'ici la fin de juin 2021.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web de la Société à [www.dorecopper.com](http://www.dorecopper.com) ou consulter les documents déposés par Doré Copper sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Ernest Mast  
Président et chef de la direction  
Téléphone : 416 792-2229  
Courriel : [emast@dorecopper.com](mailto:emast@dorecopper.com)

Laurie Gaborit  
Vice-présidente, relations avec les investisseurs  
Téléphone : 416 219-2049  
Courriel : [lgaborit@dorecopper.com](mailto:lgaborit@dorecopper.com)

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais non toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.*

**La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.**